

AVEC FORCE OUVRIÈRE, DÉFENDONS NOS RETRAITES

Par Jean-Claude Mailly
Secrétaire général de FO
mercredi 26 mai 2010

Taper le plus fort possible le 15 juin

La deuxième concertation officielle avec le ministre du travail sur les retraites s'est tenue le 18 mai, sur la base du document d'orientation préparé par le gouvernement.

Un point majeur de divergences profondes se confirme avec le gouvernement.

Ce dernier, considérant que le problème est avant tout démographique, entend d'une manière ou d'une autre allonger la durée de vie au travail. Et, pour des raisons financières, on sent bien que la voie privilégiée serait celle d'un report progressif du droit à la retraite à 60 ans. Ce qui est, bien entendu, inacceptable pour Force Ouvrière, tout comme serait inacceptable un allongement de la durée de cotisation.

Qui plus est cette décision gouvernementale accompagnée, d'un zeste financier sur les hauts revenus et revenus du capital, ne serait pas de nature à assurer l'équilibre financier à dix ou vingt ans. Alors que les propositions de financement, exposées par Force Ouvrière, assureraient quasi immédiatement cet équilibre financier.

C'est donc bien, avec le dossier retraite, un choix de société qui est posé, celui de la solidarité entre les travailleurs et entre les générations, celui de la politique économique et sociale menée, ce qui passe aussi par la nécessité d'une grande réforme fiscale facteur de redistribution.

Quelle société voulons-nous laisser à nos enfants? Telle est la question posée.

Or on voit très bien que les pouvoirs publics n'ont toujours pas entrepris, malgré la crise, de changer leur fusil d'épaule en matière de politique économique. Pire, ils confirment vouloir réduire les dépenses publiques et sociales, celles qui permettent la mise en œuvre du pacte républicain ou de la république sociale. Or comme le précisait récemment un économiste, ces dépenses constituent le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Outre le clivage de fond avec le gouvernement sur l'allongement de la durée de vie au travail, nous avons abordé les questions liées à la pénibilité, aux poly-pensionnées, au fond de solidarité vieillesse et à la fonction publique. Sur ce dernier point, s'il n'y a pas la volonté de créer une caisse spécifique (ce qui casserait le statut général) il n'en reste pas moins que le gouvernement, sans dévoiler ses choix, met sur la table les questions liées à la réversion, à la retraite anticipée et proratisée pour les femmes ayant eu trois enfants, au niveau des cotisations et aux six derniers mois.

Rien n'est joué.

Après la mi-juin, le gouvernement annoncera son avant projet de loi qui, sera débattu au parlement à partir de septembre.

Il faut donc que nous «tapions» le plus fort possible le 15 juin, en appelant à une journée de grève interprofessionnelle et en manifestant à Paris.

Aujourd'hui, mère des revendications, la retraite est aussi le dossier significatif de la manière dont le gouvernement entend traiter la crise: en s'en prenant aux travailleurs. En lançant l'idée d'insérer dans la Constitution la réduction du déficit budgétaire, en programmant pour les trois à venir une forte diminution des dépenses publiques et sociales (services publics, retraite, assurance maladie, allocations sociales), le gouvernement fait de la réduction des droits publics et sociaux l'alpha et l'oméga de sa politique. Il fait le choix du capitalisme libéral et des inégalités contre celui de la république sociale et de la solidarité.

Le dossier retraite, emblématique, est un train qui en cache bien d'autres.

Il nous appartient alors, en tant que syndicat libre et indépendant, de nous faire entendre clairement et puissamment.